Priorité et autres règles de la circulation routière Atelier de prévention





Priorité et autres règles de la circulation routière

La circulation est de plus en plus dense et complexe. De nouveaux modèles de trafic tels que les zones 30 ou les zones de rencontre sont de plus en plus fréquents de nos jours. Qu'en est-il de la priorité?

Le non-respect des règles de priorité constitue une des causes principales des accidents de la circulation. Les participants doivent définir l'ordre correct des priorités pour les cinq situations de trafic représentées dans des boîtes en plexiglas.

Chaque situation fait ensuite l'objet d'une discussion, durant laquelle les aspects juridiques sont également abordés. Les questions des limites de vitesse, d'amendes et de retraits de permis sont abordées en groupe. Un jeu de questions-réponses incite les participants à réfléchir au comportement correct à adopter dans la circulation routière.

Autres éléments

- Cinq boîtes en plexiglas
- Présentation Powerpoint
- Concours correspondant (les prix sont fournis par le BPA)
- Petit cadeau utile pour promouvoir la sécurité personnelle de tous les participants
- Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

Organisation

- Les participants seront guidés par une intervenante ou un intervenant du BPA.
- Durée: env. 50 minutes. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe.
- Taille des groupes: 20 personnes au maximum.

Locaux et place requise

- Local fermé (salle de formation ou de conférence, atelier, etc.) doté d'un espace suffisant pour accueillir le matériel de démonstration et 20 personnes). Il n'est pas possible d'organiser une démonstration à l'extérieur en raison du risque météorologique (sauf sous un chapiteau clos et résistant aux intempéries).
- Les cinq boîtes en plexiglas d'1 m² chacune sont posées sur des pieds ou peuvent être placées sur des tables.

Conseil: la manifestation devrait avoir lieu pendant les heures de travail rémunéré et il devrait être obligatoire pour le personnel d'y assister. D'expérience, on sait qu'une participation facultative ou pendant le temps libre n'est ni pertinente, ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice.

Contact

BPA

Conseillères Entreprises Suisse romande

Tiziana Iseppi Stéphanie Egger Bussy +41 31 390 22 66 +41 31 390 22 65 <u>t.iseppi@bpa.ch</u> s.egger@bpa.ch

Retrouvez tous nos ateliers de prévention sur: bpa.ch/ateliers-de-prevention



Liste des tarifs

Tarif pour les entreprises	1 jour	2 jours	4 jours
Tarif de base pour le transport (montage et démontage com- pris)	CHF 450	CHF 450	CHF 450
Encadrement par le BPA, par jour	CHF 800	CHF 1600	CHF 3200
Total	CHF 1250	CHF 2050	CHF 3650